



HAL
open science

**(Extra)ordinaire quotidien : une exposition sur le
patrimoine culturel immatériel au sein du service Ville
d'Art et d'Histoire de Pau**

Laura Lalanne

► **To cite this version:**

Laura Lalanne. (Extra)ordinaire quotidien : une exposition sur le patrimoine culturel immatériel au sein du service Ville d'Art et d'Histoire de Pau. Héritage culturel et muséologie. 2016. dumas-01417354

HAL Id: dumas-01417354

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01417354v1>

Submitted on 15 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

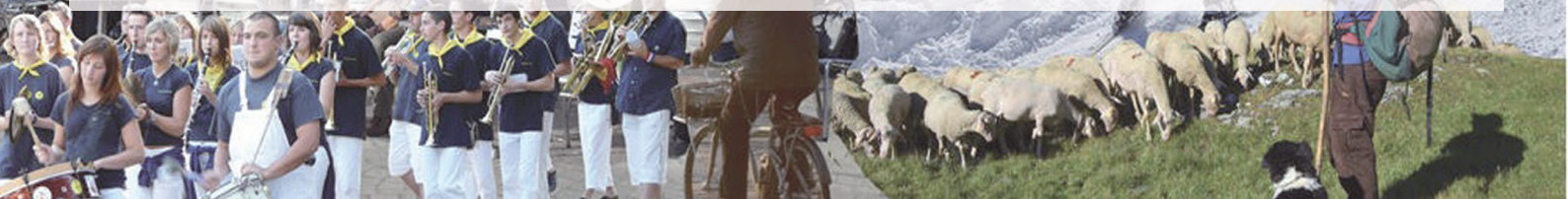


Master 2 Valorisation des Patrimoines et Politiques
Culturelles Territoriales

«CULTURES ARTS ET SOCIÉTÉS»

(Extra)ordinaire quotidien

Une exposition sur le **Patrimoine Culturel
Immatériel** au sein du service **Ville d'Art et
d'Histoire** de Pau



Rapport de stage
Présenté par Laura LALANNE

Sous la direction de Madame Patricia HEINIGER-CASTERET
Maître de stage : Julie BOUSTINGORRY

Année universitaire 2015-2016



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
UFR des LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER 2 Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales
« CULTURES, ARTS ET SOCIETES »

(Extra)ordinaire quotidien

Une exposition sur le Patrimoine Culturel
Immatériel au sein du service Ville d'Art et
d'Histoire de Pau

Rapport de stage

Présenté par Laura LALANNE

Sous la direction de Madame Patricia HEINIGER-CASTERET

Maître de stage : Julie BOUSTINGORRY

ANNEE UNIVERSITAIRE 2015-2016

« L'exposition est l'expression d'une identité culturelle, témoignage d'une époque et d'un milieu social, des tendances culturelles et artistiques. Elle a une fonction d'identification. [...] Elle témoigne de l'identité d'un peuple tout entier [...] »

Claire Merleau-Pont

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement Madame Patricia Heiniger-Casteret, pour son soutien sans faille et sa gentillesse, ainsi que ma tutrice de stage, Julie Boustingorry pour la confiance qu'elle m'a accordée.

Merci également à Alix Bastian, Cécile Tison et Germaine Auzemery-Clouteau du réseau Ville et Pays d'Art et d'Histoire du département pour leur collaboration à ce projet. Je remercie aussi Lucia Spodniakova et Mathilde Esquer pour leurs conseils avisés ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu me rencontrer et le temps qu'elles m'ont consacré.

Pour finir un grand merci à mes proches, particulièrement à ma mère, à Erika et à Adeline ainsi qu'à tous mes camarades de promotion et de Recherche d'avoir été là pour moi tout au long de cette année.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS.....	5
INTRODUCTION	6
CHAPITRE I UN PARTENARIAT AUTOUR DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL ..	8
I. DEUX STRUCTURES, UN PROJET : LE PARTENARIAT EN TANT QUE MOTEUR DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE.....	9
II. LE PCI : DE L'IDENTIFICATION DES PRATIQUES CULTURELLES IMMATERIELLES AUX ACTIONS DE VALORISATION	19
CHAPITRE II READAPTER UNE EXPOSITION EXISTANTE AU SEIN D'UNE NOUVELLE STRUCTURE : LES MISSIONS DU STAGE.....	22
I. « (EXTRA)ORDINAIRE QUOTIDIEN » : LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL AQUITAIN MIS EN VALEUR	23
II. UN (EXTRA)ORDINAIRE QUOTIDIEN POUR LES PYRENEES-ATLANTIQUES : VERS UNE NOUVELLE PERSPECTIVE.....	28
CHAPITRE III BILAN ET PERSPECTIVES DU STAGE.....	37
I. L'ANALYSE DU STAGE.....	38
II. CE QU'IL RESTE A FAIRE.....	44
CONCLUSION	46
ANNEXES	48
BIBLIOGRAPHIE.....	57
WEBOGRAPHIE	60
INDEX	61
TABLE DES ILLUSTRATIONS	62
TABLE DES MATIERES.....	63

ABREVIATIONS

CDAPP : Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées

CFPCI : Centre Français du Patrimoine Culturel Immatériel

CICADA : Centre intercritique des arts et du discours sur les arts

CRPHLL : Centre de recherche en poésie et histoire lettre et langues

ICL : Institut Claude Laugénié

IRAA : Institut de recherche sur l'architecture antique

IKER : Centre de recherche sur les textes et la langue basque

IRSAM : Institut de Recherches sur les Sociétés et l'Aménagement

ITEM : Identités, Territoires, Expressions, Mobilités

LLSHS : Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales

MEB : Musée d'Ethnographie de Bordeaux

PAH : Pays d'Art et d'Histoire

PCI : Patrimoine Culturel Immatériel

UNESCO : Organisation des Nations-Unis pour l'Éducation, la Science et la Culture

VAH : Ville d'Art et d'Histoire

VPAH : Ville et Pays d'Art et d'Histoire

INTRODUCTION

Depuis 10 ans maintenant, la France a entrepris des recherches visant à mieux comprendre la notion de Patrimoine Culturel Immatériel apparue au début des années 1990. Après la signature par le pays de la *convention sur la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel* de l'Organisation des Nations-Unis pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) en 2006, celui-ci entreprend des actions visant à mieux connaître et protéger le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de son territoire. On voit alors rapidement des acteurs locaux, notamment ceux rattachés au secteur du patrimoine, commencer à se l'approprier. C'est d'ailleurs le cas du service Patrimoine Culturel de la ville de Pau, labellisée Ville d'Art et d'Histoire en 2011.

C'est dans ce cadre que j'ai réalisé mon stage du 1er mars au 31 août 2016 au sein du laboratoire Identités, Territoires, Expressions, Mobilités (ITEM) à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et en collaboration avec le service Ville d'Art et d'Histoire de Pau. La mission qui m'était confiée était de retravailler une exposition ayant connu un certain succès l'an passé sur le thème du PCI en Aquitaine, intitulée *(Extra)ordinaire quotidien*, pour l'adapter au territoire des Pyrénées-Atlantiques. J'ai eu l'occasion d'aller la découvrir au Musée d'Ethnographie de Bordeaux dans le cadre d'un cours sur le Patrimoine Immatériel lors de ma première année de Master. Cette sortie a été l'occasion pour moi d'observer la mise en œuvre d'une exposition d'un nouveau genre et de mieux appréhender le concept de PCI. Rattachée à une histoire régionale, j'ai particulièrement apprécié l'univers qui s'en dégageait.

Lorsqu'un travail s'attachant à réadapter cette exposition au département des Pyrénées-Atlantiques m'a été proposé par Patricia Heniger-Casteret, Maître de Conférences à l'UPPA, c'est donc tout naturellement que je l'ai accepté. J'ai vu dans ce stage, l'opportunité d'un travail alliant enquêtes de terrain, recherches scientifiques, découverte d'un territoire et du fonctionnement d'une collectivité. J'espérais, de ce fait, avoir l'occasion de me rendre compte par moi-même de la richesse des pratiques vivantes du département en allant rencontrer directement les acteurs concernés et en menant une recherche anthropologique sur les questions de transmission et de valorisation de celles-ci. J'attendais aussi pouvoir participer activement à la vie du service Patrimoine de la ville en observant de près l'élaboration d'un nouveau programme culturel et en participant à la conception de l'exposition.

Le projet qui m'a alors été confié était porté par une interrogation principale : De quelle manière, la Ville d'Art et d'Histoire de Pau, en tant qu'institution patrimoniale, appréhende-t-elle l'intégration du concept de Patrimoine Culturel Immatériel dans son service ?

Ce travail vient donc répondre à ce questionnement à travers la présentation, dans un premier temps, de deux structures ayant choisi de collaborer avec comme intérêt commun l'intégration et la valorisation de cette nouvelle notion dans le champ patrimonial. Nous verrons ensuite que cette valorisation passe ici par la réactualisation de l'exposition (*Extra*)ordinaire quotidien, présentée à Bordeaux l'année dernière, à un territoire plus restreint : celui des Pyrénées-Atlantiques. Pour ce faire, plusieurs missions ont dû être accomplies. Enfin, aux termes de ces six mois il m'est aujourd'hui possible de livrer un premier bilan des tâches effectuées et de ce qu'il reste encore à faire.

CHAPITRE I

UN PARTENARIAT AUTOUR DE LA

VALORISATION DU

PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

I. DEUX STRUCTURES, UN PROJET : LE PARTENARIAT EN TANT QUE

MOTEUR DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE

A. L'ITEM à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

1) La structure

L'équipe Identités, Territoires, Expressions, Mobilités (ITEM) se compose de divers spécialistes répartis en différents domaines tels que l'histoire, l'histoire de l'art, la civilisation espagnole, l'informatique et depuis quelques années l'anthropologie et l'archéologie, puisqu'elle a fait l'objet réciproquement de deux fusions ; l'une en 2002 avec l'équipe d'accueil, « Centre de Recherche anthropologiques », et l'autre en 2006 avec la jeune équipe, « Groupe de Recherche Archéologique »¹, toutes deux ayant enclenché de nouveaux appels à projets tels que des programmes de recherches financés par des collectivités territoriales. Au-delà de cette approche pluridisciplinaire, elle se particularise à travers son champ géographique d'action *s'inscrivant « dans un ancrage pyrénéen [impliquant] une dimension transfrontalière et plus largement internationale des sujets traités² »*. Un ancrage local donc, se traduisant par des recherches disciplinaires et interdisciplinaires analysant des *« processus d'emprise humaine, de construction de territoires, de patrimonialisation, de rapport hommes/nature, de réorganisations identitaires, de productions artistiques³ »*.

Actuellement, les projets de recherche en cours sont ciblés autour de trois pôles fédérateurs⁴ :

¹ Campagne d'évaluation 2011-2014, *Bilan de l'activité de recherche et des résultats obtenus par l'équipe d'accueil ITEM*, Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, 2014.

² <http://item.univ-pau.fr/live/>, consulté le 02/03/2016

³ Campagne d'évaluation...*op. cit.*

⁴ Dossier d'évaluation de l'unité ITEM (EA 3002), *Bilan de l'activité de recherche et des résultats obtenus*, Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, 2016, p. 7.

- « Constructions et perceptions des espaces », se consacrant à l'inscription dans l'espace des activités humaines.
- « Identités et mobilités », s'attachant aux cheminements mémoriels et aux mobilités qui insèrent les identités du local au global.
- « Arts, Sociétés et Patrimoines », concernant les productions artistiques et culturelles, matérielles et immatérielles.

L'ITEM intègre donc 23 enseignants chercheurs, tout domaine confondu, ainsi qu'un chercheur « post-doc », huit ingénieurs, cinq membres de l'Inrap (Institut national de recherche et d'archéologie préventive) et une Technicienne Administrative. L'équipe accueille également 47 doctorants et 32 chercheurs associés.

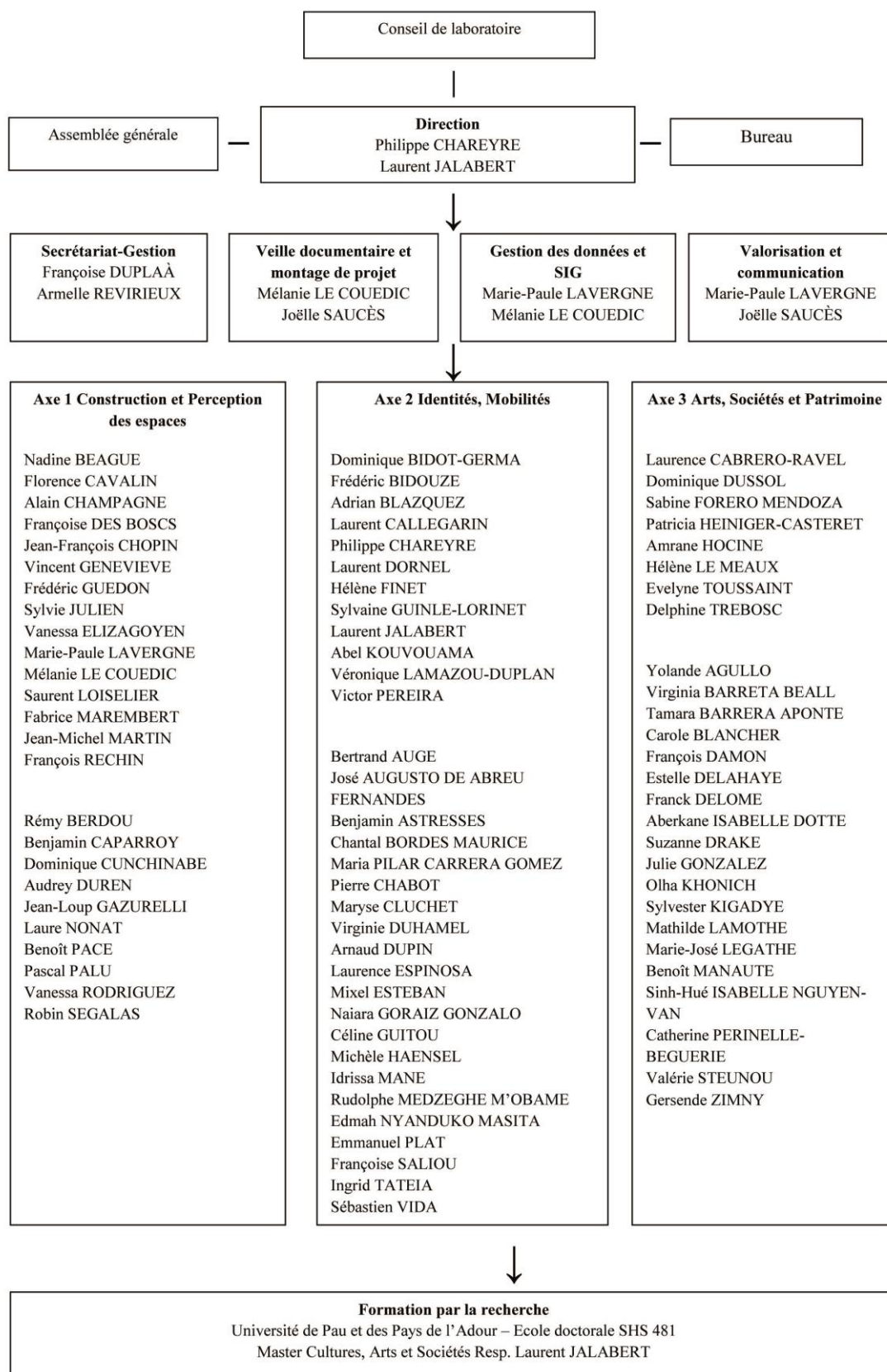


Figure 1 - Organigramme fonctionnel de l'ITEM

Les locaux de l'ITEM se situent dans le bâtiment de l'ancien IRSAM (Institut de Recherche sur les Sociétés et l'Aménagement) devenu aujourd'hui Institut Claude Laugénie (ICL) incluant trois unités de recherche en Sciences Humaines et Sociales, le SET (UMR de géographie et aménagement), l'IRAA (antenne d'une UMR d'architecture antique basée à Aix-en-Provence) et ITEM. Cette dernière appartient à la fédération « Espaces, Frontières, Métissages », formée également par les équipes d'accueil LLCAA (Langues, littératures et civilisations de l'Arc atlantique), le CRPHLL (Centre de recherche en poésie et histoire lettres et langues), le CICADA (Centre intercritique des arts et du discours sur les arts, les UMR IRAA (Institut de recherche sur l'architecture antique), l'IKER (Centre de recherche sur les textes et la langue basque, situé sur le campus de Bayonne) et très récemment de l'UMR SET, qui est un lieu de rencontres interdisciplinaires et de mise en synergie des unités qui la composent autour de projets spécifiques notamment de colloques. Le bâtiment dépend du Directeur de l'UFR LLSHS et est géré par un administrateur provisoire⁵.

L'ITEM se charge notamment d'étudier le patrimoine qu'il soit culturel, matériel et immatériel, à travers des approches appartenant aux domaines de l'anthropologie, de l'ethnographie, de l'archéologie, de la linguistique, de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'esthétique⁶. Ainsi, la notion de patrimoines est abordée au sens large du terme, incluant les approches du patrimoine architectural, du patrimoine mobilier, du patrimoine rural, du patrimoine industriel mais aussi du patrimoine immatériel⁷.

2) Le programme de recherche

Parmi ses nombreuses études de recherches toutes spécialités confondues, le laboratoire ITEM a récemment intégré un nouveau programme intitulé *Le Patrimoine Culturel Immatériel à la croisée des patrimoines*. Celui-ci s'insère dans un projet soutenu par la Région Aquitaine et le Ministère de la Culture et de la

⁵ Dossier d'évaluation de l'unité ITEM...op. cit., p. 6.

⁶ Dossier d'évaluation de l'unité ITEM...op. cit., p.73.

⁷ *Idem*.

Communication appelé *Inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel : Aquitaine, Québec, espaces Caraïbes*. Comme son nom l'indique, ce thème de recherches a participé à inventorier les pratiques vivantes de territoires donnés et a permis de mettre en synergie la recherche, sa valorisation et l'enseignement.

Aujourd'hui, le nouveau programme s'interroge sur la manière dont il faut « envisager un travail sur les formes vivantes du patrimoine culturel avec les institutions patrimoniales et les "pratiques ordinaires de patrimonialisation"⁸ ». Dans ce cadre, l'ITEM s'intéresse notamment aux relations entre Patrimoine Culturel Immatériel et collectivités territoriales, cherchant ainsi à saisir « les processus d'action culturelle »⁹ autour de ce nouvel enjeu que représente le patrimoine pour elles. La définition du PCI donnée par l'UNESCO leur permet d'ailleurs de « repenser le champ patrimonial en insistant sur le volet social et économique »¹⁰. L'exemple même d'un service Ville d'Art et d'Histoire apparaît donc comme un objet de recherche idéal afin d'analyser la place émergente que peut occuper le PCI au sein d'une collectivité.

B. Le service Ville d'Art et d'Histoire de Pau

1) Le label Ville d'Art et d'Histoire : un label national en vue de la valorisation et de la connaissance du patrimoine local

Si l'on en suit la définition du Ministère de la Culture, « Le label "Ville ou Pays d'Art et d'Histoire" qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie¹¹. » C'est après les premières réformes de décentralisation des politiques culturelles, en 1985, que celui-ci est créé par le Ministère de la Culture et

⁸ Demande de subvention de recherche, *Patrimoine Culturel Immatériel et le label Ville d'Art et d'Histoire : Recherches collaboratives avec le Service Régional de l'Inventaire en Aquitaine 2015-2016*, p. 5.

⁹ *Idem*, p. 6.

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Ville-et-Pays-d-art-et-d-histoire>, consulté le 14/03/2016.

de la Communication qui entend diffuser une politique d'animation et de valorisation du patrimoine français en attribuant ce label aux collectivités portant une attention particulière à sa sauvegarde et à sa transmission sur leur territoire. S'apparentant à un partenariat entre le Ministère et les collectivités territoriales, il accompagne ces structures dans la gestion de leurs patrimoines en particulier dans leurs actions de valorisation et de sensibilisation au patrimoine et à l'architecture. Ainsi, il permet à ce premier de ne plus se retrindre à une vision figée et muséale et devient une notion évolutive sur laquelle les villes se construisent dès à présent.

Son attribution est prise en charge depuis 1995 par le Conseil national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, chargé d'examiner les demandes d'adhésion au réseau et de signer une convention devant être renégociée tous les dix ans. Ces conventions se composent de six objectifs principaux¹² :

- Présenter le patrimoine dans toutes ses composantes et promouvoir la qualité architecturale et paysagère.
- Mettre en œuvre un programme d'animations grâce à un personnel qualifié.
- Diffuser et communiquer sur l'architecture et le patrimoine.
- Sensibiliser les habitants à l'architecture et au patrimoine.
- Initier le jeune public en créant un service éducatif.
- Développer le tourisme culturel.

2) La labellisation de la ville de Pau

Chaque collectivité souhaitant obtenir le label Ville ou Pays d'Art et d'Histoire doit au préalable fournir un travail de diagnostic et de projet culturel de territoire afin de pouvoir espérer candidater. Il a fallu trois ans de travail de préparation à la ville de Pau, réalisé avec l'aide des élus et des services de la

¹² <http://www.pau.fr/1604-qu-est-ce-que-le-label-ville-d-art-et-d-histoire-.htm>

collectivité pour, à terme, bâtir le projet et mener sa candidature. Une chargée de mission est recrutée pour l'occasion, en la personne de Caroline Cousin, afin de mener à bien la future labellisation de la ville. Le dossier de candidature se compose de deux livres ; un premier intitulé *La diversité en héritage*, présentant un portrait global de la ville en termes de population, patrimoine, structures culturelles, économie ou encore tourisme, et un second sous l'appellation *Les moyens d'une ambition*, consacré à la présentation du projet de mise en œuvre du label. Le label Ville d'Art et d'Histoire est finalement accordé à la ville le 18 novembre 2011 ; la convention entre la collectivité et le Ministère de la Culture et de la Communication quant à elle, est signée le 17 mars 2012. Pau rejoint ainsi le réseau national comptant plus de 170 de Villes et Pays d'Art et d'Histoire¹³.

L'obtention du label ne constitue néanmoins pas une fin en soi mais plutôt le début de la mise en place d'une démarche et d'une dynamique de valorisation des patrimoines. Afin de mener à bien cette tâche et mettre en œuvre le label, la Ville a ainsi créé un service Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, venant se placer aux côtés des autres services déjà présents, divisés en cinq pôles :

- Pôle 1 : ressources humaines
- Pôle 2 : service à la population
- Pôle 3 : gestion du domaine public
- Pôle 4 : développement et attractivité qui regroupe la culture et le développement économique
- Pôle 5 : aménagement de l'espace

¹³ *Idem.*

La Mission Ville d'Art et d'Histoire vient s'intégrer au pôle 4, positionnant la culture et le patrimoine comme leviers du développement local. Six agents ont été ainsi recrutés et se partagent les bureaux situés au Pavillon des arts, témoin des années de villégiature paloise :

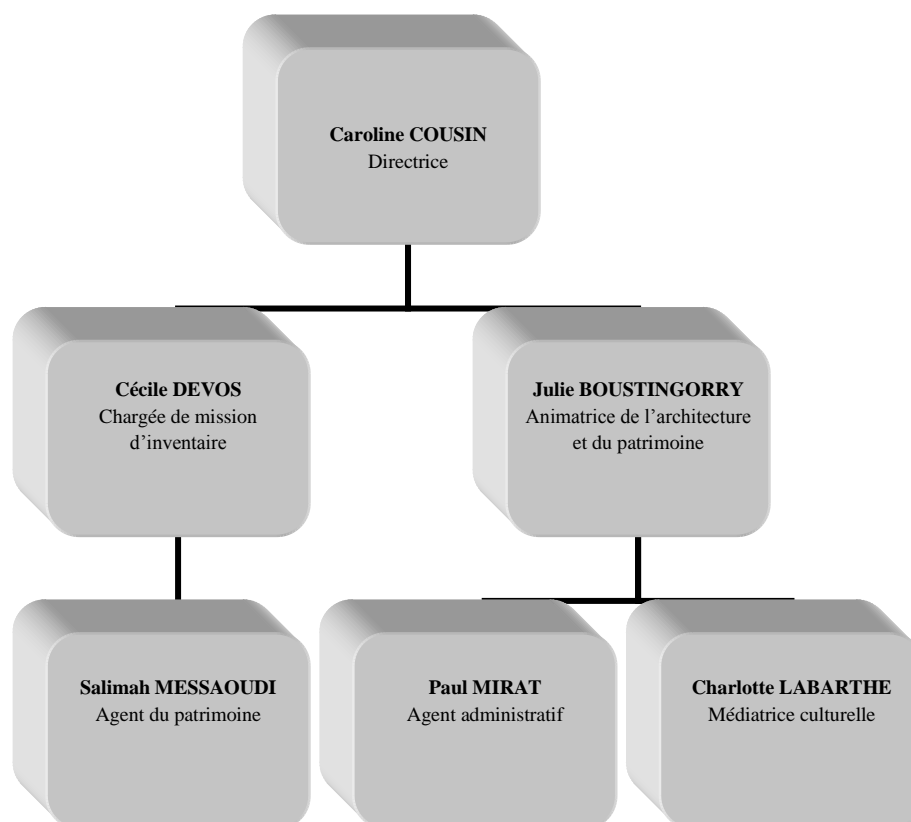


Figure 2 - Organigramme du service Ville d'Art et d'Histoire de Pau

C. Intégration du Patrimoine Culturel Immatériel dans le service de Pau

A Pau, le label Ville d'Art et d'Histoire s'inscrit dans une « démarche scientifique, culturelle et de médiation, une ouverture vers tous les publics [et représente] le levier de la promotion d'un tourisme culturel et urbain de qualité et original¹⁴. » Dans son dossier de candidature, la ville appuie en particulier son projet sur huit

¹⁴ Ibidem.

thématiques patrimoniales dont une spécifiquement sur le PCI intitulée « *A Pau qu'ei... : patrimoine immatériel et cultures béarnaise, occitane, gasconne et d'ailleurs*¹⁵ ». La ville met finalement en place cet axe de sa programmation quatre ans après sa labellisation. Jusqu'alors, le PCI qui réunit un ensemble de pratiques et traditions culturelles toujours vivantes aujourd'hui, a été peu étudié et valorisé par la collectivité hormis les expressions festives relatives à la culture occitane. Or, le besoin d'intégrer le PCI dans son travail a été identifié dans la convention entre la ville de Pau et le ministère de la culture, relative au label Ville d'Art et d'Histoire. Le service entame alors en 2015 une « *réflexion d'intégration du Patrimoine Culturel Immatériel dans son travail* »¹⁶ en s'intéressant au travail développé au sein du laboratoire ITEM de la faculté. Pau a la chance d'être située dans une région, l'Aquitaine, pionnière en la matière, grâce au travail de l'IN-OC et du laboratoire ITEM à l'UPPA, et d'avoir un territoire riche de ce patrimoine. Le champ du PCI est actuellement en pleine expansion en Europe depuis la convention de Faro de 2005¹⁷. Un premier rapport, réalisé par Charly Brien¹⁸ a pu mettre en évidence le lien entre habitants du territoire et les Pyrénées ouvrant ainsi cette notion du PCI aux actions du service VAH à moyen et long terme. Le partenariat entre la mission de la ville et le laboratoire permet ainsi à ce dernier de « *prendre place* » au sein du service et « *d'amener un regard nouveau sur l'identification des patrimoines*¹⁹ » à travers notamment une exposition se plaçant à l'issue d'une recherche scientifique menée sur le terrain où la notion de PCI est mise à l'épreuve. Dans ce cadre, les pratiques choisies le seront selon un axe permettant d'observer l'interrelation des patrimoines et de leurs expressions.

¹⁵ Dossier de candidature de la ville de Pau au label Ville d'Art et d'Histoire, Livre 2, *Les moyens d'une ambition*, p. 7.

¹⁶ Demande de subvention...*op. cit.*

¹⁷ La Convention de Faro lie le concept de « patrimoine commun de l'Europe » aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales dont le Conseil de l'Europe reste l'un des gardiens historiques. La Convention de Faro apporte une contribution originale aux questions du « vivre ensemble », de la qualité et du cadre de vie dans lequel les citoyens veulent prospérer.

¹⁸ BRIEN, Charly, *Le Patrimoine Culturel Immatériel de Pau et son agglomération*, Rapport de stage de Master 2 Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales, sous la direction de Mme Patricia Heiniger-Casteret, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2015.

¹⁹ *Ibidem*, p. 7.

Plus largement, un projet d'étude et de valorisation est mené sur trois ans, de 2015 à 2018, permettant de sensibiliser les habitants de la grande Région à cette notion nouvelle, de lui faire prendre conscience du patrimoine dont elle est détentrice, et de l'amener à collaborer pour enrichir, préserver et valoriser par elle-même le savoir local, en collaboration avec le service Ville d'Art et d'Histoire qui apporterait son expertise par des moyens innovants, notamment par la création d'outils numériques en lien avec les projets du service et des partenaires.

II. LE PCI : DE L'IDENTIFICATION DES PRATIQUES CULTURELLES IMMATERIELLES AUX ACTIONS DE VALORISATION

A. Le Patrimoine Culturel Immatériel : de la convention de l'Unesco à un nouveau champ patrimonial

En vigueur depuis la signature de la « convention pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel²⁰ » de l'UNESCO le 17 octobre 2003, le PCI entre ainsi dans le champ patrimonial français et fait l'objet de premiers exemples en termes de valorisation du patrimoine immatériel. Cette convention permet « *d'élaborer des normes internationales susceptibles de servir de base à la définition de politiques culturelles nationales et de renforcer la coopération [entre les Etats]* ²¹. »

L'article 2 de la convention stipule que l'on « *entend par "Patrimoine Culturel Immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel* ²² ».

Cette convention vient ainsi compléter celle de 1972 « *concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* ²³ » avec ce nouveau concept qu'est le PCI, permettant d'identifier de différentes formes de patrimoines en leur donnant une autre dimension dite « immatérielle » et plaçant l'humain au centre du processus patrimonial.

Avec l'arrivée de la notion de PCI, une autre approche du patrimoine vivant est abordée centrant son attention sur la pratique actuelle induite par l'individu, son appropriation et l'évolution qui en découle à la fois dans l'espace et dans le temps. En tant qu'objet d'étude, le PCI « *amène à travailler sur les pratiques*

²⁰ <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/convention>, consulté le 10/03/2016.

²¹ <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/lelaboration-dune-convention-00004>, consulté le 10/03/2016.

²² <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/convention...op.cit>.

²³ <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/lelaboration...op.cit>.

*sociales et culturelles vivantes aux plans synchronique et diachronique et à leur contextualisation*²⁴. » Autrement dit, le champ patrimonial doit être analysé sous plusieurs axes, se voyant alors largement élargit, prenant en compte les espaces, bâtiments et objets construisant ces pratiques à la fois sur une même temporalité mais aussi selon leur évolution dans le temps. Il est également important de ne pas négliger les processus de transmissions qui s'opèrent entre les porteurs du patrimoine et leur rôle dans la démarche de patrimonialisation²⁵.

B. Le Patrimoine Culturel Immatériel et ses actions de valorisation

On vient de le voir, l'arrivée de la notion de PCI a résolument changé la façon d'aborder le champ patrimonial. Or, cette apparition reste relativement récente ; l'identification des pratiques culturelles immatérielles n'est donc pas encore totalement bien établie en ce qui concerne les acteurs du patrimoine. En France, sa valorisation est encore frileuse ; on compte à l'heure d'aujourd'hui peu d'exemples de valorisation tournant autour du PCI²⁶. Un organisme est notamment chargé de la valorisation du PCI, il s'agit du Centre Français du Patrimoine Culturel Immatériel. Néanmoins celui-ci ne concerne que les expressions patrimoniales classées à l'UNESCO. Il a cependant permis la mise en place d'une première exposition sur le sujet en 2012 intitulée *PCI, qu'est-ce que c'est ?*. En 2013, une nouvelle exposition fait suite à la première après la création de l'Association Nationale du PCI Français et qui s'organise autour du même thème²⁷. Par la suite, deux autres expositions voient le jour dans le Parc Naturel Régional des ballons des Vosges ; une portant sur des objets du quotidien et le rapport qu'entretiennent les habitants avec ceux-ci, et une autre sur la fête du Biou d'Arbois et son classement à l'UNESCO²⁸. En Bretagne c'est l'association Bretagne Culture Diversité, un des opérateurs culturels de la région, chargée d'effectuer un

²⁴ Demande de subvention...*op. cit.*, p. 5.

²⁵ BRIEN, Charly, *Le Patrimoine...op. cit.*, p. 25.

²⁶ *Idem*, p. 27.

²⁷ *Ibidem*, p. 28.

²⁸ *Ibidem*.

inventaire permanent du Patrimoine Culturel Immatériel, qui a réalisé l'exposition itinérante « *A la découverte du PCI en Bretagne* ». Cette dernière circule dans les réseaux de médiathèques et les centres de documentation des établissements scolaires de la Région²⁹. Enfin, la ville d'Aubusson, suite au classement de la tapisserie au Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité par l'UNESCO, a repensé l'ensemble des dispositifs de valorisation de ce savoir-faire en transformant le lycée technique en *Cité internationale de la tapisserie*³⁰. A la fois centre d'interprétation, de formation et de création, cette nouvelle structure s'est dotée d'un Musée se nourrissant de l'ensemble des actions portées par les acteurs du territoire qui de près ou de loin sont liés à la tapisserie.

Ces tentatives de valorisation du PCI mettent en évidence un intérêt naissant pour ce nouveau champ patrimonial. En Aquitaine, un dernier exemple voit le jour à partir du 18 septembre 2014 jusqu'au 29 mai 2015 sous le nom d'*(Extra)ordinaire quotidien* ; destiné aujourd'hui à être réadaptée sur le territoire du département des Pyrénées-Atlantiques.

²⁹ Entretien téléphonique avec Julie Leonard.

³⁰ <http://www.cite-tapisserie.fr/>, consulté le 16/06/2016.

CHAPITRE II

READAPTER UNE EXPOSITION EXISTANTE AU SEIN D'UNE NOUVELLE STRUCTURE : LES MISSIONS DU STAGE

I. « (EXTRA)ORDINAIRE QUOTIDIEN » : LE PATRIMOINE CULTUREL

IMMATERIEL AQUITAIN MIS EN VALEUR

A. Vers une interaction des patrimoines

L'arrivée de la notion de PCI bouleverse les précédentes définitions rattachées aux termes de « patrimoine », « tradition » et « monument », affine les frontières existantes entre les différentes catégories patrimoniales et en propose une nouvelle lecture³¹. Désormais, l'individu détient un rôle central à la fois dans le champ patrimonial mais aussi dans l'étude qui en est faite ; « *il est à la fois héritier, acteur et transmetteur d'expressions patrimoniales*³² ». Le PCI ne vient pas scinder le patrimoine et mettre des frontières entre les différents types déjà existants mais au contraire créer un lien entre eux, permettant des interactions continues entre « *patrimoines paysagers et pratiques professionnelles, patrimoines mobiliers et immobiliers et pratiques culturelles et/ou festives voire même professionnelles*³³ ».

L'Aquitaine fait partie des régions pilotes du projet d'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel. L'exposition *(Extra)ordinaire quotidien*, présentée au MEB, axée sur la valorisation et le partage du patrimoine culturel aquitain vient servir d'exemple à un nouveau type de patrimoine afin de lui permettre d'obtenir plus de visibilité et d'être mieux connu et compris de tous.

B. Le Musée d'Ethnographie de Bordeaux

Créé à la suite de la fondation de l'Institut Colonial en 1894, le Musée d'Ethnographie de Bordeaux (MEB), situé place de la Victoire, est dirigé aujourd'hui par Sophie Chave-Dartoen. Conçu comme un centre de ressources

³¹ SPODNIAKOVA, Lucia, *Cahier d'exposition PCI, Scénographie, Muséographie*, MEB, 2014, p. 2.

³² *Idem.*

³³ *Idem.*

documentaires, il fait aussi état de lieu de conservation des collections extra-européennes et d'espace d'expérimentation muséographique accueillant une à deux expositions temporaires par an.

Intitulé « Musée de Pathologie exotique et d'Études coloniales » lors de sa création, il devient rapidement « le Musée ethnographique et colonial » puis le « Musée d'ethnographie et d'études coloniales » après l'arrivée en grande quantité d'objets ethnographiques³⁴. Le Musée est finalement reconnu par l'État et devient, grâce à ses collections d'ethnographie exotique, le second musée universitaire de France derrière le Musée de l'Homme, anciennement Musée du Trocadéro³⁵.

En 1940, toutes les salles d'expositions permanentes sont fermées, puis le MEB subi des travaux de rénovation dans les années 1960, avant de devenir le « Musée d'Ethnographies Exotiques » dans la décennie suivante. Le Musée ré-ouvre ses portes au public en 2010 et ne dispose que d'expositions temporaires favorisant une programmation dynamique et diversifiée.

En 2014, le MEB décide d'orienter sa prochaine exposition autour du thème du PCI. Dans ce cadre, la scénographe, chargée de la production des expositions, de la muséographie et de la médiation du MEB, Lucia Spodniakova, s'entoure de Patricia Heiniger-Casteret, Maître de Conférences à l'UPPA et commissaire de l'exposition pour constituer un comité scientifique et technique³⁶ et mener à bien ce projet, portant le nom d'*(Extra)ordinaire quotidien*.

C. (Extra)ordinaire quotidien : l'exemple bordelais

Si l'on reprend la définition du PCI donnée par l'UNESCO, celui-ci est un patrimoine qui se transmet de génération en génération. Cette nouvelle notion a su intéresser l'équipe chargée de la conception, de la réalisation et de la production de l'exposition *(Extra)ordinaire quotidien*, présentée au Musée d'Ethnographie de

³⁴ <https://meb.u-bordeaux.fr/Le-musee>, consulté le 20/04/2016.

³⁵ *Idem*.

³⁶ Voir le tableau du comité scientifique et technique de l'exposition initiale en annexe p. 49.

Bordeaux de septembre 2014 à mai 2015³⁷. Une exposition qui a connu un grand succès – près de 3 500 visiteurs sont venus la contempler – et pour laquelle l'équipe a interrogé « *la communauté des aquitains, c'est-à-dire l'ensemble des personnes, qui, aujourd'hui, vivent sur ce territoire dans la variété de leurs expressions et de leurs richesses linguistiques*³⁸. » Elle place ainsi « *le visiteur au centre d'une "expérience patrimoniale" pour qu'il ne se considère pas comme extérieur au patrimoine, mais comme acteur [de celui-ci]*³⁹. » Elle a donc pour objectif de traiter des pratiques culturelles immatérielles en Aquitaine en prenant en compte les notions soulevées par la Convention de l'UNESCO et est ainsi organisée en cinq modules⁴⁰ :

Le premier, « Immersion », présente les différents patrimoines, matériel et immatériel, à travers une projection d'images sur une reconstitution de la façade de l'université de Bordeaux et la diffusion de sons du quotidien tels que des bruits de la ville, de la gare ou des marchés, accompagnés d'exemples mettant en scène des interactions entre les deux formes de patrimoine. Ici, le visiteur fait face à deux notions : l'exceptionnel et le quotidien. Deux conceptions sont alors induites dès ce premier module : une conception classique et conventionnelle qui vient s'opposer à la forme immatérielle du patrimoine⁴¹. Après avoir mis en relation les notions de patrimoine matériel et immatériel, une seconde partie présente trois pratiques culturelles en Aquitaine : le jeu de quille de neuf, le carnaval de Géronce, et la fabrication des parapluies de bergers *Pando* à Pau. Ces pratiques sont présentées à l'aide d'objets qui permettent de les incarner, de films ethnographiques ainsi que d'un cartel explicatif, et sont confrontées à des produits plus typiques, tels que des

³⁷ Cahier des Charges de l'exposition virtuelle « (Extra)ordinaire quotidien : Patrimoine Culturel Immatériel en Aquitaine », pp. 6 et 7.

³⁸ Cahier des Charges de l'exposition...*op. cit.*, p. 3.

³⁹ *Idem.*

⁴⁰ LARCHE-BRUXELLE, Mélanie, De l'inventaire à la valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel en Aquitaine. Rencontre (extra)ordinaire entre outils matériels et outils virtuels, Rapport de stage de seconde année en Master Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales sous la direction de Madame Patricia Heiniger-Casteret, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2014, pp. 40-42.

⁴¹ SPODNIAKOVA, Lucia, *Cahier...op. cit.*, p. 3.

espadrilles, des bérets ou du piment d'Espellette, constituant une installation « *type carte postale*⁴² » intitulée « souvenirs d'Aquitaine ».

Le deuxième module appelé « Extraordinaire quotidien » invite le visiteur à se questionner sur l' « exceptionnalité de l'ordinaire », à porter un regard différent sur les pratiques du quotidien et lui faire prendre conscience que ce qui est « ordinaire » ou « extraordinaire » n'est défini qu'en fonction de l'attention qu'on décide d'y porter. De la même manière la problématique suivante est soulevée : Qu'est-ce que le patrimoine immatériel en Aquitaine ? Le visiteur a alors l'occasion de découvrir que des pratiques, qu'elles soient originaires d'ailleurs et se réalisent sous des formes plus ou moins différentes, forment le patrimoine immatériel du département dans la mesure où elles constituent des expressions identitaires ancrées sur le territoire⁴³. Dans ce module divers patrimoines sont alors présentés, tels que les rites de passage ayant lieu tout au long du cycle de la vie, la subculture bordelaise, la chasse à la palombe, ou encore la modélisation du paysage aquitain par ses habitants pour ne citer que quelques exemples. Deux principales installations prennent alors place lors de ce module : la première prend place sous la forme de boîtes similaires à des appareils stéréoscopiques dans lesquelles le visiteur est invité à regarder. Les ouvertures permettant d'observer, analyser et décrire les pratiques constituent une manière de faire comprendre au visiteur que c'est son propre regard qui définit qu'une pratique soit considérée ou non comme étant du PCI. La deuxième installation est une grande projection animée en arrière-plan diffusant le calendrier annuel d'évènements relatifs au PCI⁴⁴.

Un troisième module, présenté comme « La transmission au cœur des pratiques » met l'accent sur la transmissibilité de ce qui est immatériel. Le visiteur prend cette fois conscience que non seulement les savoir-faire se transmettent mais aussi se transforment et évoluent avec la société. La transmission peut se faire

⁴² *Idem*, p. 9.

⁴³ *Ibidem*, p. 11.

⁴⁴ *Ibidem*.

autour d'un « *artisan, d'un matériau, d'un lieu*⁴⁵ » mais aussi autour d'un « *système de codes, d'état d'esprit, de langage et de parole, du corps et de la gestuelle*⁴⁶ ». Pour appuyer cette idée, deux exemples ont été choisis : la pelote basque et la fabrication d'instruments de musique. Chacun des éléments choisis est replacé dans sa chaîne de transmission dans le but de garder cette interrelation entre matériel et immatériel.

Le quatrième module, « *Vivre l'espace, construire des territoires* », met en évidence la plurifonctionnalité des espaces en Aquitaine autour des pratiques, fêtes et savoir-faire qui façonnent le territoire. Ainsi les frontons, la montagne ou encore les quais de Bordeaux font partie des exemples que l'on peut retrouver au sein de ce nouveau module sous forme de photographies. Un grand montage photo des aires de pratiques, des espaces vécus et des lieux de sociabilité qui construisent les paysages a ainsi été imaginé sur six kakémonos placés sur des rails coulissants ; trois d'entre eux représentent les paysages, les trois autres des pratiques qui peuvent traverser ces lieux⁴⁷.

Enfin, dans le dernier module intitulé « *Le patrimoine à l'épreuve* », une projection vidéo présente quelques exemples d'épreuves et de contraintes auxquelles le PCI doit quotidiennement faire face comme les labels, les lois, la patrimonialisation ou le tourisme. L'objectif de ce module est de rendre compte de la vitalité du PCI, des créations et innovations dont il a fait preuve et ainsi montrer qu'il ne s'agit pas d'une notion figée grâce à de nombreux exemples dans le département tels que les bandas, l'entreprise *Pyrenex*, ou encore la féminisation des pratiques⁴⁸. A la fin du parcours, un miroir vient clôturer la visite. Le visiteur se retrouve face à lui-même, confronté à sa propre image il est amené à se poser la question suivante : « Et moi... De quoi j'hérite ? Qu'est-ce que je transmets ? ».

⁴⁵ *Ibidem*, p. 12.

⁴⁶ *Ibidem*.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 16.

⁴⁸ LARCHE-BRUXELLE, Mélanie, *De l'inventaire...op. cit.*, p. 42.

II. UN (EXTRA)ORDINAIRE QUOTIDIEN POUR LES PYRENEES-ATLANTIQUES : VERS UNE NOUVELLE PERSPECTIVE

Globalement, *(Extra)ordinaire quotidien* est une exposition qui vise à mettre en valeur les pratiques culturelles récurrentes d'un territoire. Comme dit précédemment, le laboratoire ITEM et la ville de Pau se sont associés afin de réactualiser cette exposition dans le but de la recentrer sur le département des Pyrénées-Atlantiques. C'est dans ce cadre qu'une demande de subvention a été lancée auprès du Ministère de la Culture et de la Communication dans le but de financer un stage de six mois et de mener à bien ce nouveau projet. Le stage est alors encadré par deux structures référentes : le laboratoire ITEM avec Patricia Heiniger-Casteret, Maître de Conférences à l'UPPA, et le service Ville d'Art et d'Histoire de Pau avec Julie Boustingorry, Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine de la ville.

A. Les missions initiales

La mission principale qui m'est assignée lors de ce stage est de valoriser le Patrimoine Culturel Immatériel du département des Pyrénées-Atlantiques à travers la réadaptation d'une exposition ayant connue un certain succès l'an passé à Bordeaux. En partant des recherches de Charly Brien et des ressources du service du patrimoine, je dois donc fournir, au terme de ces six mois, une proposition de contenu-scénario de l'exposition *(Extra)ordinaire quotidien*. Dans ce cadre, plusieurs missions me sont confiées s'orientant autour de différents axes.

La première, constituant également la plus importante, est d'actualiser l'exposition afin de la présenter à la chapelle de la Persévérance ou au Pavillon des Arts à partir de mi-septembre 2016 dans le cadre de la programmation Ville d'Art et d'Histoire. Afin de répondre totalement à cet objectif, des missions secondaires viennent compléter la première. Il m'est donc confié de devoir croiser des ressources entre la démarche de l'inventaire bâti en cours et l'inventaire du

Patrimoine Culturel Immatériel, mais aussi créer des web-documentaires aux formats courts, ainsi qu'intégrer à l'exposition le projet artistique du collectif Ding. Créé en 2011 et réunissant des artistes, Ding est un laboratoire de recherche, de création et de réalisation de « *projets artistiques et culturels voyageurs*⁴⁹ ». Le projet de ce collectif s'inscrit dans le « *décloisonnement de notre cadre culturel natif et de ses pratiques artistiques*⁵⁰ ». Il se base sur la découverte de paysages et des communautés qui en font partie. Je dois également participer, à travers le projet d'exposition, à la valorisation numérique des ressources Ville d'Art et d'Histoire et proposer l'apport de contenus pour le futur Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).

Pour la réalisation de la nouvelle exposition, le travail à effectuer se découpe en plusieurs phases. Un premier temps de recherches bibliographiques et numériques sur les pratiques culturelles ancrées dans le département et sur la prise de connaissance de l'exposition initiale. Un second sur la recherche et le choix des pratiques à retenir pour le nouveau projet suivi d'un troisième pour la validation de ces choix et la réalisation d'un synopsis. Viennent ensuite un travail de muséographie à mettre en place ainsi que le volet médiation à développer. Pour terminer, arrive le moment du montage de l'exposition dans le but de la présenter au public.

B. Les missions réelles

1) La réadaptation des missions

Rapidement, une première réunion avec ma directrice de recherches Patricia Heiniger-Casteret, ma tutrice professionnelle Julie Boustingorry et la directrice du service VAH de Pau, Caroline Cousin, est organisée au Pavillon des Arts pour définir les conditions du stage et discuter de la mission à réaliser. Au cours de celle-ci, il est très vite question de la date d'inauguration de la future exposition. Initialement, elle était prévue pour être présentée dès la mi-septembre.

⁴⁹ <http://www.banditnet.fr/DING/monSite.php?p=20>, consulté le 5/03/2016.

⁵⁰ *Idem.*

Cependant, un premier obstacle s'impose : la salle dans laquelle elle sera mise en place n'est pas réellement définie et la programmation culturelle de septembre ne permet pas au Pavillon des Arts de fournir d'espace d'exposition. De plus, la durée du stage paraît limitée par rapport à l'ampleur du projet. C'est la raison pour laquelle Patricia Heiniger-Casteret, Julie Boustingorry, Caroline Cousin et moi-même avons convenu qu'il serait plus judicieux de s'en tenir, durant les six mois à venir, à des propositions de contenus pour la future exposition. Le nombre de missions est donc revu à la baisse pour permettre de se concentrer sur une plus spécifique, qui demeure la plus importante et certainement la plus formatrice.

2) *Le travail préparatoire*

Tout d'abord, il était nécessaire d'effectuer un premier travail préparatoire de recherches sur le sujet. Ayant eu l'occasion de voir l'exposition physique lorsqu'elle était encore en place l'an passé, il était cependant indispensable pour moi d'en prendre à nouveau connaissance. Réadapter une exposition existante n'est pas chose aisée car il faut prendre en considération l'esprit du projet initial et respecter les différents modules dans lequel le visiteur évolue. Pour cela, je me suis rendue sur le site internet, accueillant désormais dans sa totalité l'exposition virtuelle⁵¹ et restant ainsi accessible au public. On y retrouve, comme pour l'exposition physique, les cinq modules constituant le parcours et contenant chacun des textes explicatifs, ainsi que des vidéos et photographies venant illustrer les pratiques abordées. Le site vient même compléter l'exposition de base puisqu'on peut y trouver l'onglet « pistes pédagogiques », présentant les animations et toute la médiation qui a été réalisée autour de l'exposition. Un « *Making Of* » a aussi été créé, avec des vidéos sur le montage de l'exposition ou encore la présentation par des membres du comité scientifique et technique.

Après m'être remis en tête l'esprit du projet, je me suis intéressée aux travaux ayant été faits les années précédentes sur le sujet. Deux rapports que j'ai déjà évoqué précédemment ont particulièrement été précieux pour moi ; celui de

⁵¹<http://www.patrimoine-immateriel-aquitaine.org/visite/extraordinaire-quotidien>, consulté le 1/03/2016.

Charly Brien d'abord sur *Le Patrimoine Culturel Immatériel de Pau et son agglomération* datant de 2015, et celui de Mélanie Larche-Bruxelle intitulé *De l'inventaire à la valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel en Aquitaine. Rencontre (extra)ordinaire entre outils matériels et outils virtuels*, réalisé en 2014. Tous deux m'ont permis d'approfondir mes connaissances que cela soit sur l'exposition en elle-même mais aussi sur la notion de PCI. J'ai d'ailleurs dû me familiariser plus particulièrement avec ce nouveau concept, que j'avais jusque-là peu abordé au cours de ma formation. Pour ce faire, lors de ce premier travail de recherches bibliographiques, j'ai trouvé un ouvrage pertinent sur le sujet, celui de Mariannick Jadé, *Patrimoine immatériel : perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*, édité à Paris par les éditions l'Harmattan en 2006, dans lequel elle présente une lecture critique du PCI.

3) La recherche de partenaires

Réadaptée, l'exposition est destinée à devenir itinérante dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Néanmoins, cette itinérance ne peut se faire sans l'appui du réseau VPAH. Chaque collectivité détentrice du label doit alors prendre sa part de responsabilité pour gérer au mieux l'accueil et la mobilité de l'exposition. C'est pourquoi j'ai dû rencontrer ces partenaires afin de les convaincre des atouts d'un tel projet sur leur territoire.

Pour ce faire, dès le début Julie Boustingorry me soumet la réalisation d'un document de communication destiné à présenter le projet aux collectivités. Celui-ci se voulait être bref et attractif, pour donner envie à ces différents services d'y participer. Il a donc fallu présenter brièvement l'ancienne exposition et le nouveau projet, de façon claire et adaptée aux futurs lecteurs. Le contenu validé par ma tutrice, j'ai entièrement conçu la mise en forme du dossier avec l'aide des logiciels Illustrator et Photoshop. Une fois terminé, j'ai contacté les VPAH

d'Oloron, Bayonne et Orthez afin de leur soumettre le dossier de présentation⁵² et de leur proposer une première rencontre.

Par la suite je me suis rendue au CIAP d'Oloron et à Orthez, afin de rencontrer Alix Bastian et Cécile Tison, toutes deux Animatrices de l'Architecture et du Patrimoine. Elles m'ont accordé un entretien au cours duquel j'ai pu en apprendre un peu plus sur les pratiques vivantes qui se rattachent à leur territoire mais aussi sur leur façon de travailler au sein du service. Nous avons discuté ensemble du projet de l'exposition en abordant dans un premier temps le rôle qu'elles pourraient y tenir. Alix Bastian m'a également fait visiter le CIAP d'Oloron constitué d'un espace dédié aux expositions temporaires, un autre où se trouve l'exposition permanente et un dernier espace, qui se trouve au début du parcours, réservé à une vidéo présentant le PCI sur le territoire. Du côté de Bayonne, un simple rendez-vous téléphonique a été convenu avec Germaine Auzemery-Clouteau, elle aussi Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine au sein de sa collectivité.

Quelques mois plus tard, j'ai eu la mission d'organiser une réunion pour rassembler ces quatre Animatrices de l'Architecture et du Patrimoine : Julie Boustingorry, Alix Bastian, Cécile Tison et Germaine Auzemery-Clouteau, ainsi que Patricia Heiniger-Casteret et moi-même. Cette réunion, qui s'est déroulée le 19 juillet au Pavillon des Arts, était l'occasion de faire le bilan de l'avancée de mes travaux et ainsi de commencer à réfléchir à l'itinérance de l'exposition en fonction du choix des pratiques que j'ai retenues. Cependant, sur les trois animatrices extérieures au service VAH de Pau, seule Alix Bastian y a finalement assistée. Nous avons tout de même pu convenir de la période pendant laquelle l'exposition serait mise en place. Chacune des collectivités aurait la possibilité de choisir un thème particulier qui pourrait être mis en avant lors de son itinérance et l'ordre dans lequel elle évoluerait entre les différentes villes. Mais, je n'ai reçu aucun retour de la part des animatrices qui étaient absentes ce jour-là.

⁵² Voir le dossier de présentation du projet destiné aux VPAH des Pyrénées-Atlantiques en annexe p. 50.

4) Du choix des pratiques au synopsis de l'exposition

Simultanément à la recherche de partenaires, mon objectif était de réunir les pratiques vivantes significatives du territoire afin de les intégrer à la nouvelle exposition et de retirer celles n'en faisant plus partie. Cette étape du stage était primordiale dans le cheminement du projet, elle a donc pris une partie considérable de mon temps ; le département s'est révélé être d'une grande richesse en la matière, tant dans le nombre que dans la diversité. Il a alors fallu faire les bons choix dans le but qu'aucun pan de la population ne se sente lésé ou laissé pour compte et éviter ainsi des tensions qui auraient pu en découler. Il est nécessaire que l'exposition puisse rester neutre de toute considération politique afin que tout le monde puisse s'y retrouver et qu'elle ne devienne pas source de conflit en pointant les rivalités existantes mais plutôt en mettant l'accent sur le fait qu'une pratique puisse être observée sur différents territoires tout en gardant certaines similitudes. Là aussi, échanger avec les Animatrices de l'Architecture et du Patrimoine du réseau VPAH, qui constituent des acteurs clés dans le domaine, a été bénéfique dans ma prise de décision. Une fois les nouvelles pratiques retenues, l'adaptation de l'exposition passe d'abord par l'élaboration d'un synopsis, ce dernier présentant le futur scénario, la constitution d'un tableau récapitulatif de tout le mobilier et les objets destinés à être exposés, et le budget prévisionnel. Cette dernière mission est encore, à ce jour, inachevée par manque de temps.

Parallèlement, tout au long de mon stage j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux professionnels dans le but de faire le point sur le projet à mettre en place avec eux.

5) Rencontre avec des professionnels

Afin de mieux cerner à la fois la notion de PCI, les pratiques culturelles qui perdurent sur le territoire et les différents aspects du travail du concepteur d'exposition, je suis allée à la rencontre de différents professionnels.

La première personne avec qui j'ai pu m'entretenir est Lucia Spodniakova, scénographe de l'exposition initiale et chargée de la production des expositions, de la muséographie et de la médiation du MEB à Bordeaux. Nous avons convenu d'un rendez-vous mi-avril dans les locaux du musée au cours duquel elle m'a exposé la façon dont elle a travaillé pour réaliser la scénographie d'*(Extra)ordinaire quotidien*. De nombreuses réunions avec les membres du comité scientifique et technique lui ont notamment permis de cerner l'esprit de la future exposition et de répondre parfaitement aux attentes du projet en termes de muséographie. Elle m'a d'ailleurs confié que le fait d'être extérieur à toutes les recherches scientifiques exécutées au préalable était un point fort pour le travail qu'elle devait accomplir ; elle pouvait ainsi conserver une certaine neutralité et se placer du point de vue du visiteur et ainsi répondre aux questionnements que celui-ci pouvait se poser. Pour moi les choses se présentent différemment puisque je dois à la fois tenir le rôle de conceptrice de l'exposition mais aussi de scénographe et de médiatrice. Ainsi, les nombreux conseils méthodologiques que m'a livrés Lucia Spodniakova m'ont aidé à mieux comprendre le cheminement à suivre pour en arriver à l'élaboration d'une scénographie qui soit accessible au public et cohérente à la fois avec le thème choisi mais aussi entre les différents modules et les éléments qui les composent, pour, à terme, en arriver au montage de l'exposition.

Ce travail m'a également amené à croiser la route de Mathilde Esquer qui l'an passé, dans le cadre de ses études, a réalisé son stage au MEB aux côtés de Lucia Spodniakova dans le but de concevoir la médiation de l'exposition. Cette nouvelle rencontre m'a aidé à percevoir la manière dont cet aspect d'une exposition se met en place et m'a conforté dans l'idée qu'un travail d'équipe était nécessaire. Mathilde Esquer m'a ainsi expliqué les différentes animations qui avaient été pensées pour *(Extra)ordinaire quotidien*, en détaillant chaque volet établi, à savoir un volet scientifique, un volet culturel et un volet destiné au jeune public en milieu scolaire. Tous les trois s'articulaient autour de trois thèmes prédéfinis : le Patrimoine Culturel Immatériel, la transmission (orale et physique) et la diversité culturelle. Ayant occupé un rôle important pour l'exposition de

Bordeaux, elle a su me conseiller sur les éventuelles actions de médiation à mener dans le nouveau projet, tenant compte de sa mobilité et du suivi qui pourra être fait.

Mon travail étant basé sur la collaboration avec les VPAH des Pyrénées-Atlantiques autour du thème du PCI, j'ai été invité par ma directrice de recherches à participer à une réunion se déroulant à la mairie de Saint-Jean-de-Luz et portant sur la récente labellisation de la ville en tant que VAH. Cette réunion m'a donnée l'occasion d'entrevoir les différents arcanes et les spécificités de la mise en place d'un tel label. Il a ici été question des futurs projets de la ville ; un parcours a notamment été pensé afin d'organiser des visites patrimoniales effectives depuis début juillet. L'histoire locale de Saint-Jean-de-Luz est fortement ancrée par son activité portuaire depuis le XVI-XVII^e siècle, elle souhaite donc particulièrement mettre en avant son identité maritime avec une importante activité axée autour de la pêche. Comme l'exige le label VPAH, la ville prévoit d'installer son CIAP dans l'ancien couvent des Récollets, empreint de deux histoires fortes, une régionale et une nationale, et décide d'ouvrir un poste d'Animateur de l'Architecture et du Patrimoine qui doit prendre effet à partir de la fin de l'année 2016.

Les 6 et 7 juillet 2016 deux journées d'études sur les *Inventaires du Patrimoine Culturel Immatériel de la France* ont été organisées à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme basée à Aix-en-Provence. Cela a été l'occasion de réunir de nombreux professionnels s'attachant à valoriser et promouvoir la notion de PCI dans le pays. Ont donc été abordés les avancées des travaux sur le sujet, avec divers outils tel que *PciLab*, permettant d'améliorer la valorisation des fiches d'inventaire du PCI à travers une plateforme numérique utilisant la technologie du « web sémantique », ou « web 3.0. »⁵³. Lors de ces rencontres, plusieurs intervenants ont alors exposé leurs recherches ; des tables rondes ont ensuite permis à l'ensemble des participants d'échanger sur les thèmes abordés. J'ai moi-même pu présenter

⁵³ GIBERT, Emilie, *Valorisation numérique du Patrimoine Culturel Immatériel : le projet PCILAB*, Rapport de stage de Master 2 Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales, sous la direction de Patricia Heiniger-Casteret, 2015, p. 18.

mon travail et exprimer les problématiques auxquelles pouvait être soumise l'intégration du PCI dans une Ville d'Art et d'Histoire. Source d'échanges et de partage d'opinions, ces journées m'ont permis d'enrichir mes connaissances sur la méthode d'inventaire dans le cadre du PCI, et d'élargir mes perceptions d'un nouveau champ patrimonial en plein développement en France.

C. Le nouveau projet d'exposition

(Extra)ordinaire quotidien vise à proposer une réflexion sur les pratiques culturelles ancrées dans les Pyrénées-Atlantiques et vient interroger leur caractère patrimonial dans le département. Tout en restant accessible au plus grand nombre (tranches d'âges et milieux sociaux confondus), elle prévoit d'être mobile sur le territoire. Lors de son itinérance, celle-ci adaptera sur chaque lieu où elle se trouve le dernier module intitulé *Le patrimoine à l'épreuve*.

La nouvelle exposition prévoit donc de débiter son parcours au mois de février de l'année 2017 au sein du CIAP d'Oloron avec une partie axée sur le thème du Carnaval de Gèronce. A partir de mai, et ce jusqu'au mois d'août, elle prendra ensuite place au Pavillon des Arts à Pau mettant cette fois l'accent sur la pluralité des sports. Orthez sera la troisième ville à accueillir l'exposition sur le thème du sel à Salies-de-Béarn, suivit de Bayonne et des confluences à la fois notamment religieuses, culturelles et communautaires qui façonnent son histoire.

Grâce à ce projet, les VPAH ont l'occasion de présenter leur territoire sous un nouvel angle d'approche et d'aborder le patrimoine différemment. Ce nouveau concept patrimonial est en effet un atout considérable pour les collectivités qui voient de nouvelles possibilités d'actions non négligeables pour leur développement culturel.

CHAPITRE III

BILAN ET PERSPECTIVES DU STAGE

I. L'ANALYSE DU STAGE

A. Bilan critique

1) Contexte du stage

Dès le début du stage, lors de la première réunion, les modalités de celui-ci ont été clarifiées. Le lieu dans lequel il devait se dérouler était initialement prévu en alternance entre l'UPPA et à la Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées (CDAPP). Finalement, il a été convenu que la structure qui m'accueillerait à temps plein serait l'ITEM. Mon stage s'est donc déroulé dans les locaux du laboratoire, hors du service de la ville, ce qui, à première vue, présente certains avantages. Travailler de façon autonome dans un lieu indépendant de la commune m'a permis de rester dans un premier temps loin des influences politiques qu'auraient pu entraîner un travail au sein de la collectivité. Cependant, très vite des inconvénients sont aussi apparus. Le laboratoire se situant sur le campus de l'université, qui ferme ses portes administrativement durant la période de fin juillet à fin août. Les conditions de la fin de mon stage n'ont donc pas été favorables aux tâches qu'incombait ma mission à ce moment-là. Outre cette période de fermeture, l'absence de transmission de connaissances, revenant par définition au tuteur professionnel, ajouté à mon manque d'expérience dans la conception d'une exposition, m'a pénalisée ; un suivi plus régulier m'aurait permis d'être plus efficace. J'ai donc dû utiliser un temps précieux pour l'avancée de ma mission, dans la recherche d'une méthodologie de travail relative à la réalisation de l'exposition. Lorsqu'un professionnel aurait pu mettre seulement quelques mois pour concevoir un tel projet, les six mois qui m'ont été assignés ne m'ont pas permis d'arriver aux termes de la mission. Pour acquérir cette méthodologie je me suis d'ailleurs tournée vers des professionnels tel que Julie Leonard, responsable du secteur inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel de Bretagne, qui a participé à la conception d'une exposition sur le PCI en Bretagne intitulée *A la découverte du Patrimoine Culturel Immatériel en Bretagne*. J'ai donc pu

obtenir un entretien téléphonique avec elle au cours duquel elle m'a livré sa propre expérience. Ainsi, ce stage m'a permis de rencontrer de nombreux professionnels d'horizons différents, qui m'ont chacun à leur façon exposé leur vécu. Cette distance avec le service patrimoine culturel m'a tout de même aidé à acquérir une certaine autonomie et m'a poussé à aller au-devant de diverses difficultés, nous y reviendrons plus tard.

Cette expérience a enrichi mes compétences et me sera bénéfique tout au long de ma vie professionnelle mais aussi personnelle.

2) Apports du stage

Le travail effectué, les personnes rencontrées ainsi que le contexte en lui-même m'ont apporté beaucoup tout au long de ces six mois et m'ont permis d'en apprendre un peu plus sur moi-même.

Professionnellement, ce stage m'a donné l'opportunité de mettre en application des notions et des exercices abordés au cours de ma formation universitaire. J'ai notamment eu recours aux outils informatiques pour la création de documents, tels que Photoshop et Illustrator. J'ai aussi eu l'occasion d'apprendre à m'adresser, par écrit, à différents lecteurs. Il est en effet important de pouvoir s'adapter au public que l'on vise en utilisant le langage et les formulations adéquates. Ma formation cette fois-ci ne m'avait pas préparé à ce genre d'obstacle, j'ai donc pu me rendre compte de la difficulté à sortir des carcans universitaires pour fournir un document de communication accessible à un plus large public. J'ai également eut besoin de rencontrer des personnes ayant un rôle important dans la conception de l'exposition. A travers ce travail de démarchage j'ai pu acquérir un certain esprit d'initiative, devant quelques fois relancer les collectivités, ou certains acteurs clés.

Je regrette néanmoins qu'au cours de ce stage le travail en équipe n'ait pas été plus régulier. Une réunion mensuelle était initialement prévue afin de faire un point sur l'avancée des travaux. Cependant, je n'ai eu que peu d'occasions

d'exposer l'évolution de mon travail n'étant pas installée au sein du service VAH. Cela m'aurait pourtant apparu plus intéressant humainement, mais aussi plus efficace. Echanger des idées, des expériences et réfléchir à plusieurs est un atout non négligeable lorsqu'il est question d'un tel projet. J'ai d'ailleurs pu m'en apercevoir lors de discussions avec ma directrice de recherche ou encore avec les nombreuses personnes rencontrées au cours de ces six mois ; échanger avec d'autres m'a permis d'élargir mon champ de vision et d'enrichir mes connaissances à la fois sur les pratiques culturelles du département mais aussi sur le métier de concepteur d'exposition, qui exige une certaine polyvalence.

Personnellement, ce stage a également été une source de découvertes du département, n'étant pas native de la région Aquitaine. A la suite de ma rencontre avec les différents services VPAH des Pyrénées-Atlantiques, j'y ai donc redécouvert et découvert de nombreuses pratiques comme par exemple la chasse à la palombe aux pantières. Tout au long, ma curiosité a été attisée et mes connaissances enrichies sur les nombreuses traditions présentes dans le sud-ouest. De plus, ayant un goût prononcé pour les sciences humaines portant sur l'homme et la société depuis maintenant quelques années, j'ai ici pu aborder des pratiques que j'observe depuis toujours, comme le carnaval ou le rugby par exemple, sous un angle scientifique me permettant de mieux comprendre les relations qui se font entre l'objet, l'homme et le territoire.

B. L'intégration du PCI dans un réseau VPAH

On l'a vu, la volonté d'intégration du PCI dans le service VAH de Pau est bien présente. Cette initiative est due en partie à ma tutrice Julie Boustingorry, qui est aussi l'Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine. Elle est porteuse du projet au sein de la collectivité et cherche sans cesse des moyens pour le mener à bien. Cependant, on a aussi vu qu'il pouvait parfois être difficile de convaincre certains acteurs et de les sensibiliser à ce nouveau type de patrimoine. J'ai pu m'en rendre compte par moi-même lors de ce stage, ce qui m'a valu plus d'une fois devoir faire face au silence de certaines personnes.

Lorsque que j'ai décidé de prendre contact avec les Animatrices de l'Architecture et du Patrimoine du réseau VPAH du département, les premiers e-mails envoyés sont pour la plupart restés sans réponse. Seule Alix Bastian pour le Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées Béarnaises m'a répondu au bout de quelques jours ; nous avons donc fixé un rendez-vous rapidement. J'ai finalement réussi à rentrer en contact avec les deux autres VPAH de Bayonne et Orthez après un e-mail de relance suivi d'un appel téléphonique pour chacune des deux. Cécile Tison du Pays d'Art et d'Histoire Béarn des Gaves m'a accordé un rendez-vous dans les jours qui suivent, tandis que je n'ai eu de Germaine Auzemery-Clouteau, de la Ville d'Art et d'Histoire de Bayonne, qu'un simple entretien téléphonique l'après-midi même de mon appel. Cette première prise de contact m'apparaît alors significative de l'intérêt porté au projet par certaines collectivités puisque dans les mois qui suivent le même schéma s'est répété.

Lors de la préparation de la réunion avec toutes les Animatrices de l'Architecture et du Patrimoine du département et Patricia Heiniger-Casteret, j'ai soumis un sondage en ligne à toutes les participantes, via Doodle.com, pour connaître les disponibilités de chacune. Pour permettre à tout le monde de venir, j'ai volontairement laissé une période relativement longue d'un peu plus d'un mois afin que chacune puisse noter les jours qui leur convenaient le mieux. Là encore, j'ai rapidement reçu les réponses de Patricia Heiniger-Casteret, Julie Boustingorry et Alix Bastian. J'ai dû encore une fois relancer Cécile Tison et Germaine Auzemery-Clouteau la semaine suivante. Cécile Tison m'a finalement donné ses disponibilités, contrairement à Germaine Auzemery-Clouteau.

Sondage "Réunion au sujet de l'exposition "(Extra)ordinaire quotidien"

<http://doodle.com/poll/gviz6e4d9yszrfwm>

	juin 2016									juillet 2016					
	mer. 15	mar. 21	mer. 22	jeu. 23	ven. 24	lun. 27	mar. 28	mer. 29	jeu. 30	ven. 1	lun. 4	lun. 11	ven. 15	lun. 18	mar. 19
j.boustingorry						OK	OK	OK	OK	OK		OK		OK	OK
patricia.heiniger-casteret				OK			OK				OK	OK	OK	OK	OK
patrimoine							OK					OK		OK	OK
g.auzemery-clouteau															
pahbdg														OK	OK
Nombre	0	0	0	1	0	1	3	1	1	1	1	3	1	4	4

<http://doodle.com/poll/gviz6e4d9yszrfwm>

	juillet 2016		
	mer. 20	jeu. 21	ven. 22
j.boustingorry	OK	OK	OK
patricia.heiniger-casteret	OK	OK	OK
patrimoine	OK	OK	OK
g.auzemery-clouteau			
pahbdg	OK	OK	OK
Nombre	4	4	4

Figure 3 - Sondage en ligne Doodle

La réunion est alors fixée au 19 juillet dans les locaux du Pavillon des Arts à Pau. Elle a donc lieu en présence de Patricia Heiniger-Casteret, Julie Boustingorry et Alix Bastian auxquelles sont venus s'ajouter Charlotte Labarthe, médiatrice culturelle du service, et Caroline Cousin, directrice, qui nous a rejoint sur la fin pour faire le bilan ensemble. Germaine Auzemery-Clouteau n'a donc pas pu être présente comme elle l'avait annoncée lors du sondage, au contraire de Cécile Tison qui paraissait disponible lors du sondage et qui ne s'est pas présentée.

Le manque de réactivité de ces collectivités peut alors sembler significatif d'un désintérêt ou du moins d'une certaine frilosité par rapport au PCI qui paraît être encore mis au second plan par certains acteurs. Des questionnements peuvent tout de même être posés ; on peut se demander si la non réceptivité de certaines personnes ne viendrait pas directement de mon statut de stagiaire qui, semble-t-il, enlèverait une certaine crédibilité et un certain poids au projet. Néanmoins, mon statut reste tout de même pour les collectivités un atout considérable en termes de coûts financiers. C'est en effet pour elles l'occasion d'accueillir sur leur territoire

un projet porteur d'un nouveau concept qu'est le PCI, à moindre coût et permettant de valoriser le département en le découvrant sous un nouvel angle. Y-a-t-il alors chez elles un manque de motivation quand il s'agit d'apporter de la nouveauté dans leur programmation ? Peut-être préfèrent-elles accueillir une exposition clés en mains ou bien celle-ci ne constitue pas une priorité pour elles.

II. CE QU'IL RESTE A FAIRE

A. La scénographie

La scénographie est l'art de concevoir les décors scéniques. Elle permet la mise en scène des éléments constituant l'exposition et joue un rôle de premier plan dans la compréhension et l'intérêt que lui porte le visiteur. Pour la nouvelle version d'*(Extra)ordinaire quotidien* cette scénographie reste encore à ce jour à concevoir. La difficulté réside dans le fait que le métier de scénographe est un métier à part entière, chaque détail et chaque mise en scène doit être minutieusement réfléchi. Bien qu'ayant suivi des cours de muséologie lors de ma première année de Master, ma formation universitaire ne m'a pas réellement donné l'occasion d'aborder cette notion spécifique. Ayant déjà quelques pistes scénographiques pour la nouvelle exposition, il reste cependant nécessaire de s'y attarder plus longuement afin de recréer l'univers propre au projet et de plonger le visiteur hors du temps et de l'espace.

B. La médiation et le suivi de l'exposition

L'exposition seule, sans l'accompagnement des visiteurs par un guide et sans animations venant ponctuer les visites, ne permet pas clairement à ceux-ci d'identifier l'intérêt d'une telle exposition. Le choix des pratiques exposées n'est fondamentalement pas le plus important. Il s'agit plutôt d'aiguiller le public vers une meilleure compréhension du processus de transmission des pratiques à travers la présentation d'objets révélateurs d'une culture, de leur évolution et de leur utilisation que l'on peut en faire. La médiation d'une exposition est indispensable pour que celle-ci puisse être parfaitement comprise de tous. Elle constitue la dernière étape avec la mise en place d'un suivi qui, dans le meilleur des cas, doit aussi être pris en charge par la personne chargée de la médiation.

Dans le cadre d'*(Extra)ordinaire quotidien*, celle-ci reste encore à ce jour à être élaborée et mérite de faire l'objet d'une discussion entre tous les acteurs

participant à la conception de l'exposition. Sans l'attribution de cette tâche à une personne bien définie pour le moment, des propositions alternatives peuvent tout de même être faites. La préparation d'un document définissant le concept de PCI accompagné d'une présentation générale suivie d'une plus détaillée de chaque module peut constituer une première approche en termes de médiation. Un autre document, plus pédagogique, destiné au jeune public, peut venir compléter le premier en y incorporant des jeux faisant référence aux pratiques présentées.

Cette médiation pourrait néanmoins être mieux encadrée si une personne était chargée de sa mise en place complète.

C. Perspectives professionnelles

La mission initiale n'ayant pas pu être terminée dans les temps, une proposition a été faite, lors de la dernière réunion avec le service VAH de Pau, dans le but d'aboutir au montage de l'exposition prévu pour le mois de janvier 2017. Il serait question de prolonger mon stage et le transformer en contrat de vacation pour que je puisse continuer le travail engagé et tout mettre en œuvre pour que l'exposition puisse être montée dans les temps. Le service de la ville ne dispose de personne pouvant s'acquitter de cette tâche, c'est pourquoi un rallongement de mon contrat a été évoqué. Cela constituerait d'ailleurs un gain de temps considérable, puisque le transfert de ce travail vers une nouvelle personne, demanderait à celle-ci de devoir s'imprégner du sujet. De plus, la réalité en est toute autre, puisqu'en l'absence de personnel disponible pour cette mission, l'exposition pourrait ne pas voir le jour du tout. La question de son suivi tout au long de son itinérance est aussi à poser, puisque bien que dans l'éventualité que l'exposition voit le jour, personne n'a encore été clairement défini pour la suivre tout du long. L'arrivée, au sein du service, de quelqu'un travaillant sur ce projet, et plus largement sur le concept de PCI, constituerait un atout non négligeable pour la ville qui se verrait développer plus spécifiquement un nouvel aspect de son patrimoine, que les collectivités semblent encore aujourd'hui avoir du mal à assimiler.

CONCLUSION

La réadaptation d'une exposition peut présenter des difficultés tant du point de vue du contexte dans lequel elle est réalisée que dans sa conception en elle-même. Les conditions de mon stage n'ont pas été des plus favorables à un travail aboutit en raison d'un manque de suivi de mes avancées, induisant un travail plutôt solitaire qui s'est avéré quelque fois décourageant. Outre cet aspect, réactualiser un projet déjà existant nécessite le besoin d'apporter quelque chose d'innovant tout en respectant l'esprit initial de celui-ci. Il s'agit donc d'apporter de la nouveauté à travers des éléments mettant en œuvre une nouvelle muséographie mais en restant dans les cadres préétablis de la première exposition, pensée au départ par un autre comité scientifique et technique.

J'ai cependant pu observer, au cours de ces six mois, le fonctionnement d'un réseau Ville et Pays d'Art et d'Histoire sur ses actions en terme de patrimoine et plus précisément de Patrimoine Culturel Immatériel. Ce stage était l'occasion de poser concrètement la question de l'intégration du PCI au sein des VAH et de voir comment celles-ci s'adaptent au patrimoine dit « vivant ». Cette nouvelle notion inclut une autre façon de penser le champ patrimonial, ce qui semble faire partie des volontés de ce type de service en recherche constante de renouvellement. J'ai noté cependant dans les faits une certaine frilosité quant au fait de se détacher d'un patrimoine plus « traditionnel ». Le service VAH de Pau, porté par les ambitions de Julie Boustingorry, Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine, fait un pas concret vers ce nouveau concept en choisissant de collaborer avec le

laboratoire ITEM de l'UPPA, mais ne va pas au bout des choses lorsqu'il s'agit d'amener le projet à terme.

Malgré quelques difficultés et une durée de stage trop courte contenue de l'ampleur du travail à réaliser, ces six mois m'ont été bénéfiques autant professionnellement que personnellement. L'exposition constitue une première expérience en matière de Patrimoine Culturel Immatériel dans la VAH qui devra continuer sur cette dynamique afin de mieux appréhender les futurs projets attachés au patrimoine culturel vivant du territoire.

ANNEXES

Comité scientifique et technique de l'exposition initiale

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'EXPOSITION

NOM	SERVICE / STRUCTURE	DANS L'EXPOSITION
Sophie Chave-Dartoen Sophie.chave-dartoen@u-bordeaux.fr	Musée d'ethnographie (directrice) MC Département de l'anthropologie, UB	Conseil scientifique/Direction du musée
Lucia Spodniakova Lucia.spodniakova@u-bordeaux.fr	Musée d'ethnographie UB Chargée des expositions et de la médiation	Chargée de la production de l'exposition, de la muséographie et de la médiation
Patricia Heiniger-Casteret patricia.heiniger-casteret@univ-pau.fr	Maître de conférences, Laboratoire ITEM de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour	Commissaire de l'exposition
Jean-Jacques Casteret jj.casteret@in-oc.org	Chef du Pôle Culture & Société de l'InOc-Aquitaine/Laboratoire ITEM de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour	Comité scientifique
Remy Berdou remy.berdou@univ-pau.fr	Doctorant	Comité scientifique
Dominique Cunchinabe dominique.cunchinabe@univ-pau.fr	Doctorant	Comité scientifique
Laurent Fournier Laurent.Fournier@univ-nantes.fr	MCF ethnologue	Comité scientifique
Mathilde Lamothe mathilde_lamothe@hotmail.com	doctorante	Comité scientifique
Cendrine Lagoueyte cendlag@hotmail.com	(post doc)	Comité scientifique (+vacation)
Grenet Sylvie sylvie.grenet@culture.gouv.fr	MCC -chargée de mission PCI	Conseil scientifique
Séverine Cachat severine.cachat@cfpci.fr	Centre Français du Patrimoine Culturel Immatériel (CFPCI) (Dir.)	Conseil scientifique
Lekumberri Terexa lekumberri@eke.org	Institut Culture Basque (ICB), ethnologue	Conseil scientifique
Marc CASTEIGNAU m.casteignau@parc-landes-de-gascogne.fr	Ecomusée de Marquèze (Dir)	Conseil scientifique
Leila Lankarani lankarani@yahoo.com	Juriste de Bordeaux IV spécialisée en PCI, Maître de conférences Bordeaux IV	Conseil scientifique
Vanessa Doutreleau v.doutreleau@parc-landes-de-gascogne.fr	Ecomusé Marquèze	Conseil scientifique
Marie Pندانx		Vacataire (recherche de partenariat financier et de médiation)

Document de présentation du projet destiné aux VPAH des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de présentation

Extraordinaire quotidien

Patrimoine culturel immatériel en Pyrénées-Atlantiques

Exposition itinérante



Sommaire

“Extraordinaire quotidien”, ses objectifs	2
“Extraordinaire quotidien”: de Bordeaux aux Pyrénées-Atlantiques	3
Le succès de l’exposition bordelaise : quelques éléments de bilan	3
L’adaptation au territoire des Pyrénées-Atlantiques : une démarche partenariale entre UPPA, Inoc et réseau VPAH	4
En savoir plus sur l’exposition	5
Présentation générale du projet	5
En ligne	6



“Extraordinaire quotidien” : ses objectifs

Convention de l'Unesco



Dans la convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, l'Unesco donne la définition suivante : **“On entend par “patrimoine culturel immatériel” les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts**

et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel”.

“Extraordinaire quotidien”

“Extraordinaire quotidien” c'est une exposition qui vise à mettre en valeur les pratiques culturelles récurrentes d'un territoire. Elle place le visiteur au centre d'une expérience patrimoniale dans le but qu'il ne se considère pas comme extérieur au patrimoine, mais comme acteur de celui-ci. Son objectif se divise en plusieurs axes :

- Proposer une réflexion sur les pratiques culturelles ancrées dans le département des Pyrénées-Atlantiques.
- Destinée au grand public, elle doit pouvoir parler à tous, enfants comme adultes et à tous les milieux sociaux.
- Présentée dans un premier temps au Pavillon des Arts ou à la Chapelle de la Persévérance, elle se veut itinérante et doit donc s'adapter à chaque lieu qui l'accueillera.





*“Extraordinaire quotidien :
de Bordeaux aux Pyrénées-Atlantiques*

*Le succès de l'exposition bordelaise :
quelques éléments de bilan*

L'Aquitaine est une des régions pilotes du projet d'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Dans ce cadre, le Musée d'Ethnographie de l'Université de Bordeaux (MEB), situé sur le site de la Victoire, a accueilli dans ses locaux l'exposition "Extraordinaire quotidien" axée sur la valorisation et le partage du patrimoine culturel aquitain. Présentée au public du 18 septembre 2014 au 29 mai 2015, cette exposition a connu un grand succès ; près de 3 500 visiteurs sont venus la contempler.

L'adaptation au territoire des Pyrénées-Atlantiques : une démarche partenariale



Aujourd'hui, un nouveau projet est en cours. Celui-ci se base sur le travail accompli par Bordeaux, cette fois en réadaptant le sujet autour des Pyrénées-Atlantiques. Ce travail induit la création d'un nouveau comité scientifique et la mise en place d'une nouvelle démarche partenariale entre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'Institut Occitan et le réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

A l'heure d'aujourd'hui, du matériel de l'ancienne exposition, tel qu'un certain nombre de supports d'exposition, a été gracieusement donné ou prêté par le MEB. D'autre part, le laboratoire de recherche ITEM, rattaché à l'UPPA, finance un stage d'une durée de six mois pour la réalisation de ce projet. De nombreux déplacements sont effectués dans le cadre de ce stage, engendrant des frais supplémentaires. Affilié à l'université, un enseignant-chercheur supervise également son suivi ainsi que la préparation de l'exposition. Pour la VAH de Pau, un responsable fait le lien entre l'UPPA et le service de la ville. L'InOc de son côté, pourra se charger des traductions nécessaires à la réalisation de l'exposition, mais aussi apporter des documents vidéos et iconographiques. Le réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire pourra apporter à son tour sa contribution autour de réunions pouvant apporter de nouveaux points de vue sur les pratiques culturelles du territoire.

Ne l'oublions pas, cette exposition a pour vocation de devenir itinérante. A partir de là, des adaptations doivent être faites, et des questionnements sont soulevés : L'exposition devra tourner dans le département des Pyrénées-Atlantiques ; c'est le rôle du réseau des VPAH de se charger de sa mobilité. Dans ce cadre, l'audiovisuel sera un support important. Cependant les tablettes tactiles ayant servies pour Bordeaux doivent retourner au MEB. Le rachat de ces tablettes doit donc être pris en compte, dans le budget à affecter à la future exposition, par l'organisme qui se chargera de les racheter.

En savoir plus sur l'exposition

Présentation générale du projet

Sur la base de l'exposition de Bordeaux, le visiteur évoluera toujours au sein de cinq modules :

- Le premier, "Immersion", présente toute la diversité du patrimoine attaché aux Pyrénées-Atlantiques.
- Le deuxième, "Extraordinaire quotidien", met l'accent sur sa singularité.
- Le troisième, "Transmission au coeur des pratiques", démontre qu'il est source de partage.
- Le quatrième, "Vivre l'espace, construire des territoires", met en lien l'espace et les pratiques. Il montre que ces dernières participent à la transmission du patrimoine.
- Le dernier, "Le patrimoine à l'épreuve", met un point d'honneur à valoriser la réappropriation de ce patrimoine dans le territoire.





La réadaptation au département des Pyrénées-Atlantiques suppose de supprimer certains éléments ne reflétant pas le territoire défini, tels que les Catherinettes, pour en ajouter et en développer comme la chasse à la palombe au pantières ou encore la pratique du surf sur la côte basque. A travers cette nouvelle limite géographique, nous serons amenés à rencontrer différents usages établis sur un même territoire. A partir de ce premier constat, des questionnements peuvent être soulevés : comment les pratiques s'insèrent-elles sur un même territoire et comment le territoire évolue-t-il face aux pratiques ? Une même pratique peut aussi différer selon plusieurs critères comme le lieu ou le milieu social dans lequel elle évolue. En d'autres termes elle peut être le témoin d'une certaine multiculturalité. L'important est d'amener le visiteur à se questionner sur ses propres pratiques et lui faire prendre conscience des différentes façons d'appréhender un même territoire.

En ligne

L'exposition de Bordeaux a été recrée numériquement, à la manière d'une exposition interactive, via un site internet afin qu'elle puisse continuer d'exister.

<http://www.patrimoine-immatériel-aquitaine.org/visite/extraordinaire-quotidien>

BIBLIOGRAPHIE

Travaux de recherches universitaires le thème du PCI :

- BACH, Angélique, *L'immatériel au musée ? Incorporation et gestion du patrimoine immatériel dans les collectivités muséales : Le cas du Centre d'histoire de Montréal*, sous la direction de Benoît Bruant, Mulhouse, Université de Haute-Alsace, 2012.
- BRIEN, Charly, *Le Patrimoine Culturel Immatériel de Pau et son agglomération*, Rapport de stage de Master 2 Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales, sous la direction de Mme Patricia Heiniger-Casteret, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2015.
- CAULLERY, Agathe, *Inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel sur la commune de Pau*, Stage de professionnalisation au sein de l'Institut Occitan d'Aquitaine, sous la direction de Patricia Heiniger-Casteret, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2011.
- GIBERT, Emilie, *Valorisation numérique du Patrimoine Culturel Immatériel : le projet PCILAB*, Rapport de stage de Master 2 Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales, sous la direction de Patricia Heiniger-Casteret, 2015.
- LARCHE-BRUXELLE, Mélanie, *De l'inventaire à la valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel en Aquitaine. Rencontre (extra)ordinaire entre outils matériels et outils virtuels*, Rapport de stage de seconde année en Master Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales sous la direction de Madame Patricia Heiniger-Casteret, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2014.

- SABATIER, Marion, *Le Linge basque. Inventaire d'un patrimoine culturel immatériel des Pyrénées-Atlantiques*, Mémoire de première année en Master Valorisation des patrimoines et politiques culturelles territoriales, sous la direction de Patricia Heiniger-Casteret, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2012.

Ouvrages sur le PCI :

- JADÉ Mariannick, *Patrimoine immatériel : perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- LANKARANI EL-ZEIN, Leila, *Patrimoine culturel immatériel et collectivités infraétatiques*, Paris, A. Pedone, 2013.

Méthodologie d'exposition et muséologie :

- BENAITEAU, Carole, dir., *Concevoir et réaliser une exposition : les métiers, les méthodes*, Paris, Eyrolles, 2012.
- DESVALEE, André, MAIRESSE François, *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Ed. P. Lang, Bern, 2007.
- MERLEAU-PONTY, Claire et alii, *L'exposition, théorie et pratique*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- SCHÄRER, Martin, « L'exposition, lieu de rencontre pour objets et acteurs », in *Les lieux de la muséologie*, MARIAUX, Pierre-Alain, dir., Ed. P. Lang, Bern, 2007.

Documents professionnels :

- Campagne d'évaluation 2011-2014, *Bilan de l'activité de recherche et des résultats obtenus par l'équipe d'accueil ITEM*, Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, 2014.

- Dossier d'évaluation de l'unité ITEM (EA 3002), *Bilan de l'activité de recherche et des résultats obtenus*, Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, 2016.
- Demande de subvention de recherche, *Patrimoine Culturel Immatériel et le label Ville d'Art et d'Histoire : Recherches collaboratives avec le Service Régional de l'Inventaire en Aquitaine 2015-2016*.
- SPODNIAKOVA, Lucia, *Cahier d'exposition PCI, Scénographie, Muséographie*, Musée d'Ethnographie de Bordeaux, 2014.

WEBOGRAPHIE

Institutions :

<http://item.univ-pau.fr/>

<http://www.unesco.org/>

<https://meb.u-bordeaux.fr/>

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/>

Art et culture :

<http://www.pau.fr/1604-qu-est-ce-que-le-label-ville-d-art-et-d-histoire-.htm>

<http://www.cite-tapisserie.fr/>

<http://www.banditnet.fr/>

<http://www.patrimoine-immateriel-aquitaine.org/visite/extraordinaire-quotidien>

INDEX

- (Extra)ordinaire*
quotidien, 1, 4, 6, 7,
21, 23, 24, 25, 28,
34, 36, 44, 63
- A**
- Aix-en-Provence, 12,
35
- Animatrice de
l'Architecture et
du Patrimoine,
28, 32, 40, 46
- Aquitaine, 6, 12, 13,
17, 21, 23, 25, 26,
27, 31, 40, 59
- Auzemery-Clouteau
Germaine, 32, 41,
42
- B**
- Bastian Alix, 32, 41,
42
- Bayonne, 12, 32, 36,
41
- Bordeaux, 7, 25, 27,
28, 34, 35
- Boustingorry Julie,
28, 29, 30, 31, 32,
40, 41, 42, 46
- Brien Charly, 17, 28,
31
- C**
- Carnaval de
Géronce, 36
- Centre
d'Interprétation
de l'Architecture
et du Patrimoine,
29
- CIAP, 29, 32, 35, 36
- CICADA, 5, 12
- collectivités
territoriales, 9, 13,
14
- Conseil national des
Villes et Pays
d'Art et
d'Histoire, 14
- Convention de
l'UNESCO, 25
- Cousin Caroline, 15,
29, 30, 42
- CRPHLL, 5, 12
- E**
- Esquer Mathilde, 34
- H**
- Heiniger-Casteret
Patricia, 17, 24,
25, 28, 29, 30, 32,
35, 41, 42, 57
- I**
- IKER, 5, 12
- Institut Claude
Laugénie, 5, 12
- IRAA, 5, 12
- IRSAM, 5, 12
- ITEM, 5, 6, 9, 10, 11,
12, 13, 17, 28, 38,
47, 58, 59, 62, 63
- L**
- l'Association
Nationale du PCI
Français, 20
- Labarthe Charlotte,
42
- label, 13, 14, 15, 16,
17, 31, 35, 59, 60,
63
- Larche-Bruxelle
Mélanie, 31
- LLCAA, 12
- M**
- Maison
Méditerranéenne
des Sciences de
l'Homme, 35
- MEB, 5, 23, 24, 34, 59
- Ministère de la
Culture et de la
Communication,
13, 14, 15, 28
- Musée
d'Ethnographie
de Bordeaux, 5, 6,
23, 63
- O**
- Oloron, 32, 36
- Orthez, 32, 36, 41
- P**
- Patrimoine Culturel
Immatériel, 4, 5,
6, 7, 8, 12, 13, 16,
17, 19, 20, 23, 25,
28, 29, 31, 34, 35,
38, 46, 47, 57, 59,
63
- Pau, 1, 5, 6, 7, 9, 13,
14, 16, 17, 25, 28,
29, 31, 32, 36, 38,
40, 42, 45, 46, 57,
62, 63
- Pavillon des arts, 16
- PCI, 4, 5, 6, 13, 17,
19, 20, 21, 23, 24,
26, 27, 31, 32, 33,
35, 38, 40, 42, 45,
46, 59, 63
- Pyénées-
Atlantiques, 4, 6,
7, 21, 28, 31, 32,
35, 36, 40, 50, 63
- S**
- Saint-Jean-de-Luz,
35
- SET, 12
- Spodniakova Lucia,
24, 34
- T**
- Tison Cécile, 32, 41,
42
- U**
- UNESCO, 5, 6, 13,
19, 20, 24
- V**
- VAH, 5, 17, 29, 32,
35, 40, 45, 46, 47
- Valorisation de
l'Architecture et
du Patrimoine, 15
- Ville d'Art et
d'Histoire, 5, 6, 7,
13, 15, 16, 17, 18,
28, 36, 41, 59, 63
- villégiature paloise,
16
- VPAH, 5, 31, 32, 33,
35, 36, 40, 41, 50,
63

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE 1 - ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE L'ITEM	11
FIGURE 2 - ORGANIGRAMME DU SERVICE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE DE PAU	16
FIGURE 3 - SONDAGE EN LIGNE DOODLE	42

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	4
ABREVIATIONS.....	5
INTRODUCTION	6
CHAPITRE I UN PARTENARIAT AUTOUR DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL ..	8
I. DEUX STRUCTURES, UN PROJET : LE PARTENARIAT EN TANT QUE MOTEUR DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE.....	9
A. <i>L'ITEM à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour</i>	9
1) La structure	9
2) Le programme de recherche.....	12
B. <i>Le service Ville d'Art et d'Histoire de Pau.....</i>	13
1) Le label Ville d'Art et d'Histoire : un label national en vue de la valorisation et de la connaissance du patrimoine local.....	13
2) La labellisation de la ville de Pau	14
C. <i>Intégration du Patrimoine Culturel Immatériel dans le service de Pau.....</i>	16
II. LE PCI : DE L'IDENTIFICATION DES PRATIQUES CULTURELLES IMMATERIELLES AUX ACTIONS DE VALORISATION	19
A. <i>Le Patrimoine Culturel Immatériel : de la convention de l'Unesco à un nouveau champ patrimonial</i>	19
B. <i>Le Patrimoine Culturel Immatériel et ses actions de valorisation</i>	20
CHAPITRE II READAPTER UNE EXPOSITION EXISTANTE AU SEIN D'UNE NOUVELLE STRUCTURE : LES MISSIONS DU STAGE.....	22
I. « (EXTRA)ORDINAIRE QUOTIDIEN » : LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL AQUITAIN MIS EN VALEUR	23
A. <i>Vers une interaction des patrimoines</i>	23
B. <i>Le Musée d'Ethnographie de Bordeaux</i>	23
C. <i>(Extra)ordinaire quotidien : l'exemple bordelais.....</i>	24
II. UN (EXTRA)ORDINAIRE QUOTIDIEN POUR LES PYRENEES-ATLANTIQUES : VERS UNE NOUVELLE PERSPECTIVE.....	28
A. <i>Les missions initiales</i>	28
B. <i>Les missions réelles</i>	29
1) La réadaptation des missions.....	29
2) Le travail préparatoire	30
3) La recherche de partenaires.....	31
4) Du choix des pratiques au synopsis de l'exposition	33
5) Rencontre avec des professionnels	33
C. <i>Le nouveau projet d'exposition</i>	36
CHAPITRE III BILAN ET PERSPECTIVES DU STAGE.....	37
I. L'ANALYSE DU STAGE.....	38
A. <i>Bilan critique</i>	38
1) Contexte du stage	38
2) Apports du stage.....	39
B. <i>L'intégration du PCI dans un réseau VPAH.....</i>	40
II. CE QU'IL RESTE A FAIRE.....	44

A. <i>La scénographie</i>	44
B. <i>La médiation et le suivi de l'exposition</i>	44
C. <i>Perspectives professionnelles</i>	45
CONCLUSION	46
ANNEXES	48
BIBLIOGRAPHIE	57
WEBOGRAPHIE	60
INDEX	61
TABLE DES ILLUSTRATIONS	62
TABLE DES MATIERES	63